12 avril 2024

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais



Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent de nuit, en l'absence de public. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toutes exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet d'une surveillance réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site : https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare



Quai n° 2 – 6 – 7 – 8 – 9 – 11 – 13 – 15

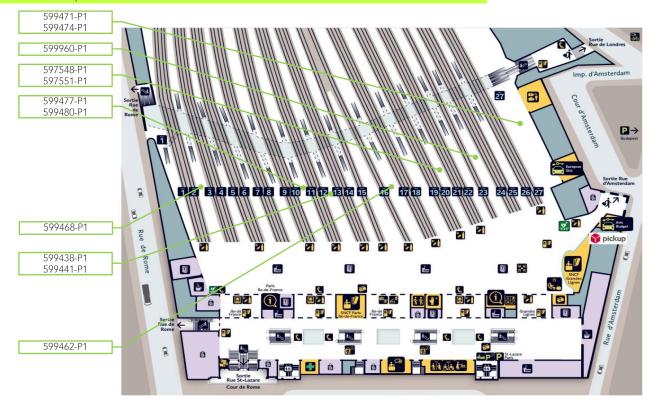
Revêtement des quais

		Mesures initiales	Après nettoyage				
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en μg/m²)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en μg/m²)
		Quai n°13 Voies 23/24	Revêtement bitumineux		599960-P1	27/03/2024	288
597548-P1	28/03/2024	Quai n°11 Voies 20/21	Revêtement bitumineux	1604,4	597551-P1	29/03/2024	448,4
599438-P1	02/04/2024	Quai n°7 Voies 12/13	Revêtement bitumineux	591,2	599441-P1	03/04/2024	125,6
		Quai n°9 Voies 16/17	Revêtement bitumineux		599462-P1	04/04/2024	286,4
	04/04/2024	Quai n°2 Voies 2/3	Revêtement bitumineux	129,2	599468-P1	05/04/2024	39,6
599471-P1	08/04/2024	Quai n°15 Voie 27	Revêtement bitumineux	84,8	599474-P1	09/04/2024	39,6
599477-P1	11/04/2024	Quai n°6 Voies 10/11	Revêtement bitumineux	334,4	599480-P1	10/04/2024	50,4



Quai $n^{\circ} 2 - 3 - 6 - 7 - 8 - 9 - 13 - 15$

Revêtement des quais





PTS

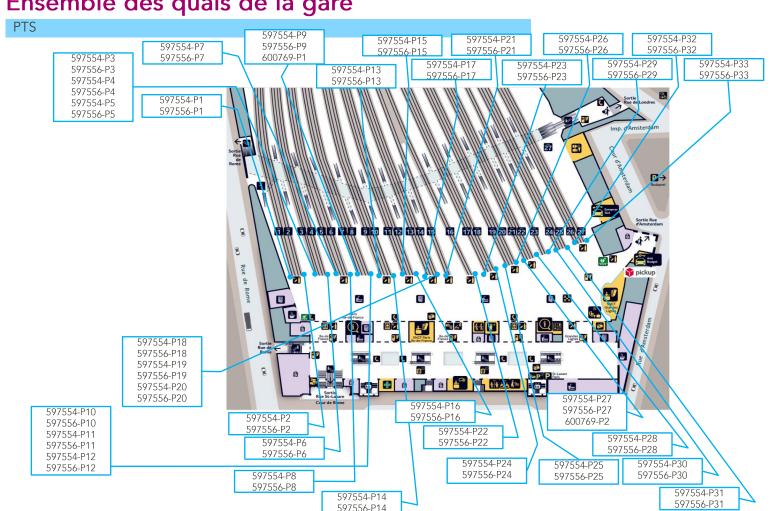
		Mesures initiales			Aprè	s nettoyage, si	nécessaire
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en μg/m²)
28/03/2024	597554-P1	PTS - Quai n°1 Voie 1			597556 P1	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P2	PTS - Quai n°2 Voie 2	Métal commandes	110,2	597556 P2	29/03/2024	45,5
28/03/2024	597554-P3	PTS - Quai n°2 Voie 3	Métal commandes	<28,4	597556 P3	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P4	PTS - Quai n°2 Voie 3	Plastique téléphone	<100	597556 P4	29/03/2024	<100
28/03/2024	597554-P5	PTS - Quai n°2 Voie 3	Métal commandes verticales	<35,7	597556 P5	29/03/2024	<35,7
28/03/2024	597554-P6	PTS - Quai n°3 Voie 4	Métal commandes	<28,4	597556 P6	29/03/2024	29,5
28/03/2024	597554-P7	PTS - Quai n°3 Voie 5	Métal commandes	55,7	597556 P7	29/03/2024	46,6
28/03/2024	597554-P8	PTS - Quai n°4 Voie 6	Métal commandes	81,8	597556 P8	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P9	PTS - Quai n°4 Voie 7	Métal commandes	1 500,0	597556 P9	29/03/2024	103,4
28/03/2024	597554-P10	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal commandes	84,1	597556 P10	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P11	PTS - Quai n°5 Voie 8	Plastique téléphone	<100	597556 P11	29/03/2024	<100
28/03/2024	597554-P12	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal commandes verticales <35,7		597556 P12	29/03/2024	<35,7
28/03/2024	597554-P13	PTS - Quai n°5 Voie 9	Métal commandes 70,5		597556 P13	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P14	PTS - Quai n°6 Voie 10	Métal commandes	75,0	597556 P14	29/03/2024	29,5
28/03/2024	597554-P15	PTS - Quai n°6 Voie 11	Métal commandes	81,8	597556 P15	29/03/2024	29,5
28/03/2024	597554-P16	PTS - Quai n°7 Voie 12	Métal commandes	328,4	597556 P16	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P17	PTS - Quai n°7 Voie 13	Métal commandes	46,6	597556 P17	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P18	PTS - Quai n°8 Voie 14	Métal commandes	131,8	597556 P18	29/03/2024	29,5
28/03/2024	597554-P19	PTS - Quai n°8 Voie 14	Plastique téléphone	<100	597556 P19	29/03/2024	<100
28/03/2024	597554-P20	PTS - Quai n°8 Voie 14	Métal commandes verticales	<35,7	597556 P20	29/03/2024	<35,7
28/03/2024	597554-P21	PTS - Quai n°8 Voie 15	Métal commandes	67,0	597556 P21	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P22	PTS - Quai n°9 Voie 16	Métal commandes	218,2	597556 P22	29/03/2024	52,3
28/03/2024	597554-P23	PTS - Quai n°9 Voie 17	Métal commandes	71,6	597556 P23	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P24	PTS - Quai n°10 Voie 18	Métal commandes	88,6	597556 P24	29/03/2024	52,3
28/03/2024	597554-P25	PTS - Quai n°10 Voie 19	Métal commandes	171,6	597556 P25	29/03/2024	30,7
28/03/2024	597554-P26	PTS - Quai n°11 Voie 20	Métal commandes	134,1	597556 P26	29/03/2024	29,5
28/03/2024	597554-P27	PTS - Quai n°11 Voie 21	Métal commandes	104,5	597556 P27	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P28	PTS - Quai n°12 Voie 22	Métal commandes	438,6	597556 P28	29/03/2024	214,8
28/03/2024	597554-P29	PTS - Quai n°13 Voie 23	Métal commandes	39,8	597556 P29	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P30	PTS - Quai n°13 Voie 24	Métal commandes	28,4	597556 P30	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P31	PTS - Quai n°14 Voie 25	Métal commandes	59,1	597556 P31	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P32	PTS - Quai n°14 Voie 26	Métal commandes	45,5	597556 P32	29/03/2024	<28,4
28/03/2024	597554-P33	PTS - Quai n°15 Voie 27	Métal commandes	55,7	597556 P33	29/03/2024	<28,4



PTS

	PTS - Quai n°4 Voie 7	Métal commandes	600769-P1	03/04/2024	62,5
	PTS - Quai n°12 Voie 22	Métal commandes	600769-P2	03/04/2024	61,4



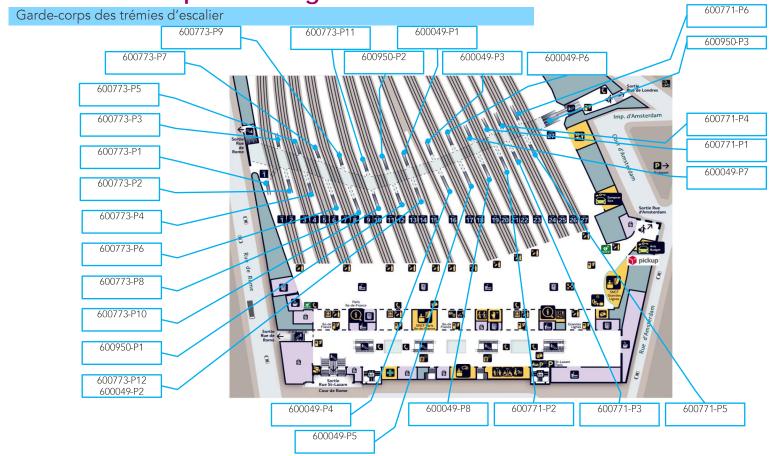




Garde-corps des trémies d'escalier

		Mesures initiales			Aprè	s nettoyage, si	nécessaire
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en μg/m²)	N° du prélèvement		Résultat lingette (en μg/m²)
		Quai 8 - V14/15- Trémie côté banlieue	Lisse métal peint		600049-P1	28/03/2024	28,8
		Quai 8 - V14/15- Trémie côté Paris	Lisse métal peint		600049-P2	28/03/2024	16,8
		Quai 9 - V16/17- Trémie côté banlieue	Lisse métal peint		600049-P3	28/03/2024	11,6
		Quai 9 - V16/17- Trémie côté Paris	Lisse métal peint		600049-P4	28/03/2024	<10
		Quai 10 - V18/19- Trémie côté banlieue	Lisse métal peint		600049-P5	28/03/2024	<10
		Quai 10 - V18/19- Trémie côté Paris	Lisse métal peint		600049-P6	28/03/2024	19,2
		Quai 11 - V20/21- Trémie côté banlieue	Lisse métal peint		600049-P7	28/03/2024	28
		Quai 11 - V20/21- Trémie côté Paris	Lisse métal peint		600049-P8	28/03/2024	47,2
		Quai 12 - V22 - Trémie côté banlieue	Lisse métal peint		600771-P1	03/04/2024	<41,7
		Quai 12 - V22 - Trémie côté Paris	Lisse métal peint		600771-P2	03/04/2024	45,0
		Quai 13 - V23/24 - Trémie côté Paris	Lisse métal peint		600771-P3	03/04/2024	48,3
		Quai 13 - V23/24 - Trémie côté banlieue	Lisse métal peint		600771-P4	03/04/2024	46,7
		Quai 14 - V25/26 - Trémie côté Paris	Lisse métal peint		600771-P5	03/04/2024	63,3
		Quai 14 - V25/26 - Trémie côté banlieue	Lisse métal peint		600771-P6	03/04/2024	<41,7
		Quai 1 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600773-P1	04/04/2024	43,3
		Quai 2 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600773-P2	04/04/2024	158,3
		Quai 2 - Garde corps trémie Banlieue	Lisse métal peint		600773-P3	04/04/2024	<41,7
		Quai 3 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600773-P4	04/04/2024	86,7
		Quai 3 - Garde corps trémie Banlieue	Lisse métal peint		600773-P5	04/04/2024	<41,7
		Quai 4 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600773-P6	04/04/2024	120
		Quai 4 - Garde corps trémie Banlieue	Lisse métal peint		600773-P7	04/04/2024	<41,7
		Quai 5 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600773-P8	04/04/2024	75
		Quai 5 - Garde corps trémie Banlieue	Lisse métal peint		600773-P9	04/04/2024	51,7
		Quai 6 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600773-P10	04/04/2024	<41,7
		Quai 6 - Garde corps trémie Banlieue	Lisse métal peint		600773-P11	04/04/2024	<41,7
		Quai 8 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600773-P12	04/04/2024	55
		Quai 8 - Garde corps trémie Banlieue	Lisse métal peint		600773-P13	04/04/2024	78,3
		Quai 7 - Garde corps trémie Paris	Lisse métal peint		600950-P1	09/04/2024	66,7
		Quai 7 - Garde corps trémie Banlieue	Lisse métal peint		600950-P2	09/04/2024	45
		Quai 15 - Garde corps trémie	Lisse métal peint		600950-P3	09/04/2024	<41,7









3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

quai N°13 V23/24

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002426 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24020187/00599960

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 27/03/2024

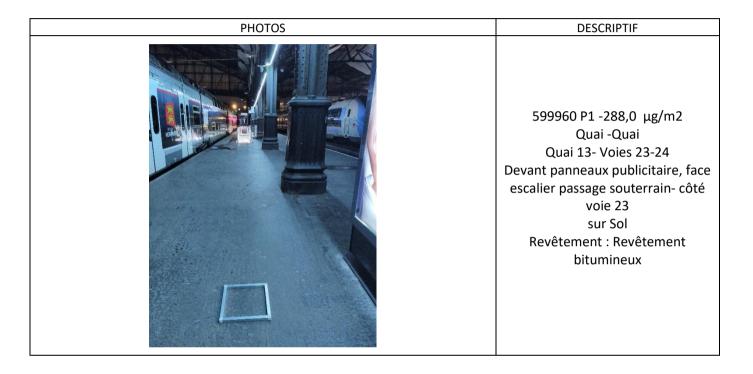
Préleveur: TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24020187/00599960

Prélèvements lingettes réalisés le 27/03/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599960 P1	Quai	Quai Quai 13- Voies 23-24 Devant panneaux publicitaire, face escalier passage souterrain- côté voie 23 sur Sol	4H34	Revêtement bitumineux	0,1m²		288,0



Malakoff, le 29/03/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



Prélèvements lingettes réalisés le 27/03/2024

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

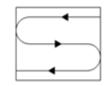




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L3A AIR - POLE HIAI Christelle SMOLIK 23, rue des Garmants 92240 MALAKOFF

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002426-29032024-162503 du 29/03/2024 à 16:25

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002426Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002426-001Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00599960

Référence prélèvement 00599960-P1

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	28,8	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 288,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Quai N°11 Voies 20/21

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002423 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24020187/00597548

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 28/03/2024

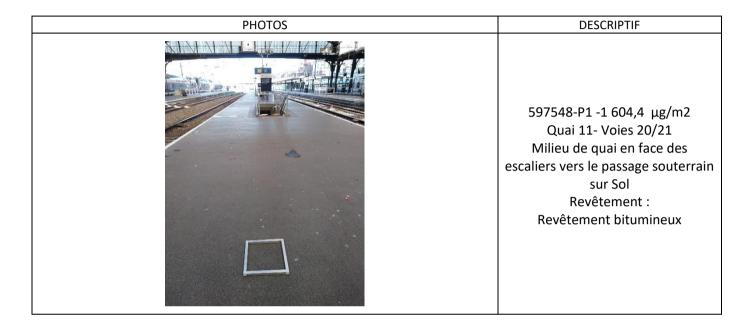
Préleveur : SOAVE Bruno

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24020187/00597548

Prélèvements lingettes réalisés le 28/03/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
597548- P1	Quai	Quai 11- Voies 20/21 Milieu de quai en face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	9h12	Revêtement bitumineux	0,1m²	Avant nettoyage	1 604,4



Malakoff, le 29/03/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



Prélèvements lingettes réalisés le 28/03/2024

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

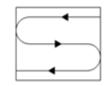




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L3A AIR - POLE HIAI Christelle SMOLIK 23, rue des Garmants 92240 MALAKOFF

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002423-29032024-162645 du 29/03/2024 à 16:26

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002423Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002423-001Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597548

Référence prélèvement 00597548-P1

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	160	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1604,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers 77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Quai N°11 - Voies 20/21

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002476 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24020187/00597551

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 29/03/2024

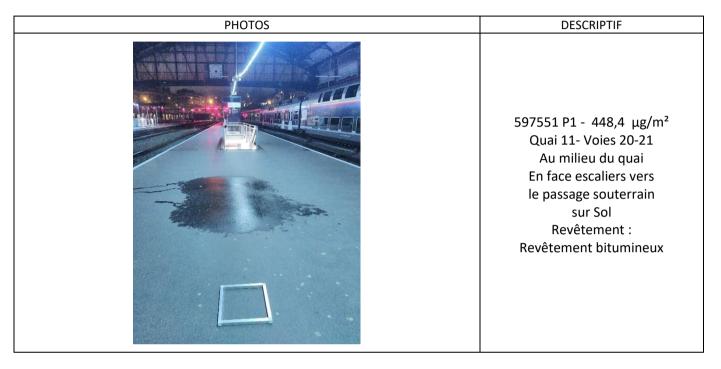
Préleveur: TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24020187/00597551

Prélèvements lingettes réalisés le 29/03/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
597551 P1	Quai	Quai 11- Voies 20-21 Au milieu du quai En face escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4H10	Revêtement bitumineux	0,1m²	Après nettoyage	448,4



Malakoff, le 02/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



Prélèvements lingettes réalisés le 29/03/2024

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

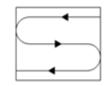




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L3A AIR - POLE HIAI Christelle SMOLIK 23, rue des Garmants 92240 MALAKOFF

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002476-02042024-152230 du 02/04/2024 à 15:22

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002476
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002476-001
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597551

Référence prélèvement 0059751-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement Lingette

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	44,8	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 448,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Quai 7 Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002497 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00599438

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Date de prélèvement : le 02/04/2024

Préleveur: SOAVE Bruno

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00599438

Prélèvements lingettes réalisés le 02/04/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599438- P1	Quai	Quai n°7 - voies 12/13 Au milieu du quai En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	8h38	revêtement bitumineux	0,1m²	-	591,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
Elas France	599438-P1 - 591,2 μg/m² Quai n°7 - voies 12/13 Au milieu du quai En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement: revêtement bitumineux

Malakoff, le 03/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



Prélèvements lingettes réalisés le 02/04/2024

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

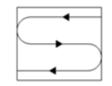




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L3A AIR - POLE HIAI Christelle SMOLIK 23, rue des Garmants 92240 MALAKOFF

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002497-03042024-155842 du 03/04/2024 à 15:58

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002497
 Date de réception :
 03/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002497-001
 Date d'analyse :
 03/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00599438

Référence prélèvement 00599438-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement Lingette

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	59,1	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 591,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Quai 7 Voies 12/13

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002578 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00599441

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Date de prélèvement : le 03/04/2024

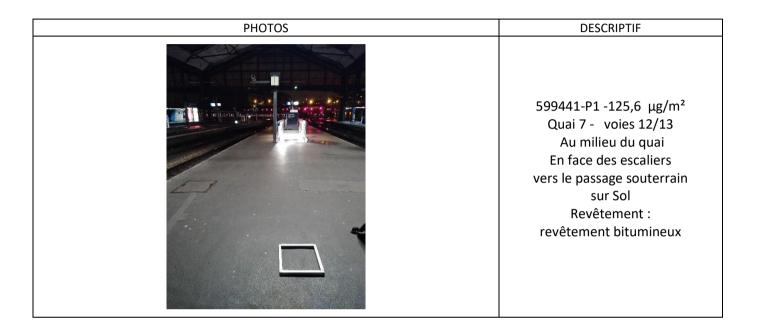
Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00599441

Prélèvements lingettes réalisés le 03/04/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599441- P1	Quai	Quai 7 - voies 12/13 Au milieu du quai En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h50	revêtement bitumineux	0,1m²	-	125,6



Malakoff, le 05/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

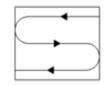




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

• Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L3A AIR - POLE HIAI Christelle SMOLIK 23, rue des Garmants 92240 MALAKOFF

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002578-04042024-163351 du 04/04/2024 à 16:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002578
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002578-001
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00599441

Référence prélèvement 00599441-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement Lingette

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	12,6	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 125,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s):		
Absence de témoin.		

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Quai N°9 Voies 16/17

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002615 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00599462

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Date de prélèvement : le 04/04/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00599462

Prélèvements lingettes réalisés le 04/04/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599462- P1	Quai	Quai n°9 - voie 16/17 Au niveau des panneaux publicitaires En face des escaliers vers le passage souterrain	5h00	revêtement bitumineux	0,1 m²	-	286,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	599462-P1 - 286,4 μg/m² Quai n°9 - voie 16/17 Au niveau des panneaux publicitaires En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement: revêtement bitumineux

Malakoff, le 05/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

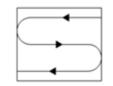
Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:



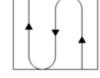


Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

• Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

L3A - FOP EMC 18/02VD



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

quai n° 2 V2/3

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002651 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00599468

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 05/04/2024

Préleveur: HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00599468

Prélèvements lingettes réalisés le 05/04/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599468- P1	Quai	Quai Quai n°2 - voie 2/3 Vers la sortie Rue Rome Rue Londre / Trémie Paris sur Sol	4h57	revêtement bitumineux	0,1m²	-	39,6

PHOTOS	DESCRIPTIF
	599468-P1 -39,6 μg/m2 Quai -Quai Quai n°2 - voie 2/3 Vers la sortie Rue Rome Rue Londre / Trémie Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux

Malakoff, le 08/04/2024

Thierry BELMONT Responsable Technique

Prélèvements lingettes réalisés le 05/04/2024

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

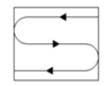




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L3A AIR - POLE HIAI Christelle SMOLIK 23, rue des Garmants 92240 MALAKOFF

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002651-08042024-160529 du 08/04/2024 à 16:05

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002651Date de réception :08/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002651-001Date d'analyse :08/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00599468

Référence prélèvement 00599468-P1

Date de prélèvement 05/04/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,96	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 39,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Quai 15 V27

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002676 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00599471

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 08/04/2024

Préleveur: HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00599471

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599471- P1	Quai	Quai Quai n°15 - voie 27 En face du local des archives sur Sol	8h45	revêtement bitumineux	0,1m²	-	84,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	599471-P1 -84,8 μg/m2 Quai -Quai Quai n°15 - voie 27 En face du local des archives sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux

Malakoff, le 09/04/2024

Thierry BELMONT Responsable Technique

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

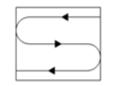




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002676-09042024-172452 du 09/04/2024 à 17:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002676Date de réception :09/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002676-001Date d'analyse :09/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00599471

Référence prélèvement 00599471-P1

Date de prélèvement 08/04/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	8,48	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 84,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Quai n°6 V10/11

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002741 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00599477

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 09/04/2024

Préleveur: HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00599477

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599477- P1	Quai	Quai Quai n°6 voie 10/11 Vers la sortie Rue Rome Rue Londres / Trémie Paris sur Sol	10h50	revêtement bitumineux	0,1m²	-	334,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	599477-P1 -334,4 μg/m2 Quai -Quai Quai n°6 voie 10/11 Vers la sortie Rue Rome Rue Londres / Trémie Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux

Malakoff, le 10/04/2024

Thierry BELMONT Responsable Technique

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

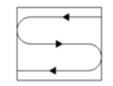




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002741-10042024-154822 du 10/04/2024 à 15:48

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002741
 Date de réception :
 10/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002741-001
 Date d'analyse :
 10/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00599477

Référence prélèvement 00599477-P1

Date de prélèvement 09/04/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	33,4	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 334,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

quai n°6 V10/11

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 1 pages du rapport d'analyse 24ENV002781 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00599480

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 10/04/2024

Préleveur: HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00599480

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
599480- P1	Quai	Quai Quai n°6 voie 10/11 Vers la sortie Rue Rome Rue Londre / Trémie Paris sur Sol	4h44	revêtement bitumineux	0,1m²	-	50,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	599480-P1 -50,4 μg/m2 Quai -Quai Quai n°6 voie 10/11 Vers la sortie Rue Rome Rue Londre / Trémie Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux

Malakoff, le 11/04/2024

Thierry BELMONT Responsable Technique

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

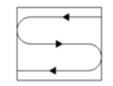




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002781-11042024-173524 du 11/04/2024 à 17:35

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002781Date de réception :11/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002781-001Date d'analyse :11/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00599480

Référence prélèvement 00599480-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 50,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 1



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers 77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Boitiers PTS – Après nettoyage

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 16 pages + 33 pages du rapport d'analyse 24ENV002477 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24020187/00597556

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 29/03/2024

Préleveur: TETARD Yoan

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24020187/00597556

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
597556 P1	Quai	Quai 1 voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons	4H18	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P2	Quai	Quai 2 voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons	4H20	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	45,5
597556 P3	Quai	Quai 2 voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons	4H22	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P4	Quai	Quai 2 voie 3 PTS sur téléphone	4H24	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
597556 P5	Quai	Quai 2 voie 3 PTS sur commande boutons verticale	4H26	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
597556 P6	Quai	Quai 3 voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons	4H28	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	29,5
597556 P7	Quai	Quai 3 voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons	4H30	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	46,6
597556 P8	Quai	Quai 4 voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons	4H32	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P9	Quai	Quai 4 voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons	4H34	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	103,4
597556 P10	Quai	Quai 5 voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons	4H36	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P11	Quai	Quai 5 voie 8 PTS sur téléphone	4H38	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
597556 P12	Quai	Quai 5 voie 8 PTS sur commande boutons verticale	4H40	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
597556 P13	Quai	Quai 5 voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons	4H42	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P14	Quai	Quai 6 voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons	4H44	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	29,5
597556 P15	Quai	Quai 6 voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons	4H46	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	29,5
597556 P16	Quai	Quai 7 voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons	4H48	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P17	Quai	Quai 7 voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons	4H50	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P18	Quai	Quai 8 voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons	4H52	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	29,5
597556 P19	Quai	Quai 8 voie 14 PTS sur téléphone	4H54	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
597556 P20	Quai	Quai 8 voie 14 PTS sur commande boutons verticale	4H56	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
597556 P21	Quai	Quai 8 voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons	4H58	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P22	Quai	Quai 9 voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	5H00	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	52,3

					c (; ;		
N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de	Remarque	Concentration en plomb
					prélèvement	D (1)	μg/m²
597556 P23	Quai	Quai 9 voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons	5H02	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P24	Quai	Quai 10 voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons	5H04	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	52,3
597556 P25	Quai	Quai 10 voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons	5H06	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	30,7
597556 P26	Quai	Quai 11 voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons	5H08	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	29,5
597556 P27	Quai	Quai 11 voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons	5H10	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P28	Quai	Quai 12 voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons	5H12	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	214,8
597556 P29	Quai	Quai 13 voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons	5H14	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P30	Quai	Quai 13 voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons	5H16	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P31	Quai	Quai 14 voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons	5H18	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597556 P32	Quai	Quai 14 voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons	5H20	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
597556 P33	Quai	Quai 15 voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons	5H22	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4

Prélèvements lingettes réalisés le 29/	
PHOTOS	DESCRIPTIF
	597556 P1 -<28,4 μg/m² Quai 1 voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
The state of the s	597556 P2 -45,5 μg/m² Quai 2 voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
VAF TERMINEE	597556 P3 -<28,4 μg/m² Quai 2 voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
VAINEE TERMINEE	597556 P4 -<100 μg/m² Quai 2 voie 3 PTS sur téléphone Revêtement : plastique
VAE TERMINEE	597556 P5 -<35,7 μg/m² Quai 2 voie 3 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique
TOO G	597556 P6 -29,5 μg/m² Quai 3 voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

Prelevements lingettes realises le 29/0	<u> 372024</u>
PHOTOS	DESCRIPTIF
	597556 P7 -46,6 μg/m² Quai 3 voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Vole 6	597556 P8 -<28,4 μg/m² Quai 4 voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Vol. 7	597556 P9 -103,4 μg/m² Quai 4 voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
	597556 P10 -<28,4 μg/m² Quai 5 voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Voie 8	597556 P11 -<100 μg/m² Quai 5 voie 8 PTS sur téléphone Revêtement : plastique
Voie 8	597556 P12 -<35,7 μg/m² Quai 5 voie 8 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
	597556 P13 -<28,4 μg/m² Quai 5 voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Note to	597556 P14 -29,5 μg/m² Quai 6 voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Voir Ti	597556 P15 -29,5 μg/m² Quai 6 voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
Voie 12	597556 P16 -<28,4 μg/m² Quai 7 voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Voir 13	597556 P17 -<28,4 μg/m² Quai 7 voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Marie de constante y la constante y	597556 P18 -29,5 μg/m² Quai 8 voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
Voie 14 District Output District Output District D	597556 P19 -<100 μg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur téléphone Revêtement : plastique
Voie 14 Cepet	597556 P20 -<35,7 μg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique
Note that the state of the stat	597556 P21 -<28,4 μg/m² Quai 8 voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
Vals 19	597556 P22 -52,3 μg/m² Quai 9 voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597556 P23 -<28,4 μg/m² Quai 9 voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597556 P24 -52,3 μg/m² Quai 10 voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Company of the state of the sta	597556 P25 -30,7 μg/m² Quai 10 voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

Prélevements lingettes realises le 29/0	
PHOTOS	DESCRIPTIF 597556 P26 -29,5 μg/m² Quai 11 voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597556 P27 -<28,4 μg/m² Quai 11 voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
VOIE 22 TO BE A SECOND TO BE A SECON	597556 P28 -214,8 μg/m² Quai 12 voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
PHOTOS	597556 P29 -<28,4 μg/m² Quai 13 voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597556 P30 -<28,4 μg/m² Quai 13 voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Voic 20	597556 P31 -<28,4 μg/m² Quai 14 voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
	597556 P32 -<28,4 μg/m² Quai 14 voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Voie 27	597556 P33 -<28,4 μg/m² Quai 15 voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

Malakoff, le 03/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

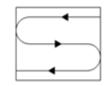




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

L3A - FOP EMC 18/02VD



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152957 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002477Date de réception :02/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002477-001Date d'analyse :02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-002
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P2

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,60	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 45,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-003
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P3

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 3 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-004
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P4

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 4 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-005
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P5

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 5 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-006
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P6

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 29,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 6 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-007
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P7

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,64	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 46,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 7 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-008
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P8

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 8 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-009
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P9

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,64	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 103,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 9 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-010
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P10

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 10 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-011
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P11

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 11 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-012
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P12

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 12 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-013
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P13

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 13 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002477Date de réception :02/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002477-014Date d'analyse :02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P14

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 29,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 14 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-015
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P15

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 29,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 15 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-016
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P16

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 16 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-017
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P17

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 17 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-018
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P18

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 29,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 18 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-019
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P19

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 19 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-020
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P20

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 20 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-021
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P21

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 21 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-022
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P22

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,84	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 52,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 22 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-023
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P23

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 23 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-024
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P24

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,84	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 52,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 24 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-025
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P25

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,08	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 30,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 25 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-026
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P26

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 29,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 26 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-027
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P27

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 27 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-028
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P28

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	7,56	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 214,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 28 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002477Date de réception :02/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002477-029Date d'analyse :02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P29

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 29 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-030
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P30

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 30 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-031
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P31

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 31 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002477Date de réception :02/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002477-032Date d'analyse :02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P32

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 32 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002477-02042024-152958 du 02/04/2024 à 15:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002477
 Date de réception :
 02/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002477-033
 Date d'analyse :
 02/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597556

Référence prélèvement 00597556-P33

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 33 | 33



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Boitiers PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 16 pages + 33 pages du rapport d'analyse 24ENV002424 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24020187/00597554

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 28/03/2024

Préleveur : SOAVE Bruno

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24020187/00597554

A 10					Superficie		Concentration
N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	de	Remarque	en plomb
ue prei					prélèvement		μg/m²
597554- P1	Quai	Quai 1 voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons	9h27	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597554- P2	Quai	Quai 2 voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons	9h30	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	110,2
597554- P3	Quai	Quai 2 voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons	9h32	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597554- P4	Quai	Quai 2 voie 3 PTS sur téléphone	9h33	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
597554- P5	Quai	Quai 2 voie 3 PTS sur commande boutons verticale	9h34	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
597554- P6	Quai	Quai 3 voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons	9h36	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<28,4
597554- P7	Quai	Quai 3 voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons	9h38	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	55,7
597554- P8	Quai	Quai 4 voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons	9h40	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	81,8
597554- P9	Quai	Quai 4 voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons	9h42	Métal/plastique	0, 0352 m²	Panneau de commande sale - Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	1 500,0
597554- P10	Quai	Quai 5 voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons	9h44	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	84,1
597554- P11	Quai	Quai 5 voie 8 PTS sur téléphone	9h45	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
597554- P12	Quai	Quai 5 voie 8 PTS sur commande boutons verticale	9h47	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
597554- P13	Quai	Quai 5 voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons	9h50	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	70,5
597554- P14	Quai	Quai 6 voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons	9h52	Métal/plastique	0, 0352 m²	Pupitre sale - Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	75,0
597554- P15	Quai	Quai 6 voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons	9h54	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	81,8
597554- P16	Quai	Quai 7 voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons	9h55	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	328,4
597554- P17	Quai	Quai 7 voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons	9h58	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	46,6
597554- P18	Quai	Quai 8 voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons	10h00	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	131,8
597554- P19	Quai	Quai 8 voie 14 PTS sur téléphone	10h01	plastique	0,01 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<100
597554- P20	Quai	Quai 8 voie 14 PTS sur commande boutons verticale	10h02	Métal/plastique	0,028m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	<35,7
597554- P21	Quai	Quai 8 voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons	10h06	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	67,0
597554- P22	Quai	Quai 9 voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons	10h08	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	218,2

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
597554- P23	Quai	Quai 9 voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons	10h10	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	71,6
597554- P24	Quai	Quai 10 voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons	10h12	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	88,6
597554- P25	Quai	Quai 10 voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons	10h14	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	171,6
597554- P26	Quai	Quai 11 voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons	10h16	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	134,1
597554- P27	Quai	Quai 11 voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons	10h18	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	104,5
597554- P28	Quai	Quai 12 voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons	10h22	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	438,6
597554- P29	Quai	Quai 13 voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons	10h25	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	39,8
597554- P30	Quai	Quai 13 voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons	10h27	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	28,4
597554- P31	Quai	Quai 14 voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons	10h30	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	59,1
597554- P32	Quai	Quai 14 voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons	10h32	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	45,5
597554- P33	Quai	Quai 15 voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons	10h34	Métal/plastique	0, 0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	55,7

PHOTOS	DESCRIPTIF
OS 23 PD	597554-P1 - <28,4 μg/m² Quai 1 voie 1 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P2 - 110,2 μg/m² Quai 2 voie 2 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
CAMESUS CE DARIES CONTROL OF THE C	597554-P3 - <28,4 μg/m² Quai 2 voie 3 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
AD C	597554-P4 - <100 μg/m² Quai 2 voie 3 PTS sur téléphone Revêtement : plastique
Départ Company de la company d	597554-P5 - <35,7 μg/m² Quai 2 voie 3 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique
NO VIDEO 1: out to	597554-P6 - <28,4 μg/m² Quai 3 voie 4 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
STATE OF THE PROPERTY OF THE P	597554-P7 - 55,7 μg/m² Quai 3 voie 5 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
The second of th	597554-P8 - 81,8 μg/m² Quai 4 voie 6 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
COMMINS TO SERVICE STATE OF THE PROPERTY OF T	597554-P9 - 1500,0 μg/m² Quai 4 voie 7 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
Section 1 to 1	597554-P10 - 84,1 μg/m² Quai 5 voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P11 - <100 μg/m² Quai 5 voie 8 PTS sur téléphone Revêtement : plastique
Depart O O O O O O O O O O O O O O O O O O O	597554-P12 - <35,7 μg/m² Quai 5 voie 8 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
TIQ 45 TIG	597554-P13 - 70,5 μg/m² Quai 5 voie 9 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
MATERIAL STATE OF THE PARTY OF	597554-P14 - 75,0 μg/m² Quai 6 voie 10 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
TOWNS TO	597554-P15 - 81,8 μg/m² Quai 6 voie 11 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
THE SER TO	597554-P16 - 328,4 μg/m² Quai 7 voie 12 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P17 - 46,6 μg/m² Quai 7 voie 13 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
General Control of Con	597554-P18 - 131,8 μg/m² Quai 8 voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
e 143	597554-P19 - <100 μg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur téléphone Revêtement : plastique
Voie 14, Depart	597554-P20 - <35,7 μg/m² Quai 8 voie 14 PTS sur commande boutons verticale Revêtement : Métal/plastique
	597554-P21 - 67,0 μg/m² Quai 8 voie 15 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
The February Control of the Control	597554-P22 - 218,2 μg/m² Quai 9 voie 16 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Von 17 BO MEDIO	597554-P23 - 71,6 μg/m² Quai 9 voie 17 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
Photo non réalisée	597554-P24 - 88,6 μg/m² Quai 10 voie 18 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P25 - 171,6 μg/m² Quai 10 voie 19 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
TO YEARS TO YEAR ON THE PARTY OF THE PARTY O	597554-P26 - 134,1 μg/m² Quai 11 voie 20 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
THE TOTAL PROPERTY OF THE PROP	597554-P27 - 104,5 μg/m² Quai 11 voie 21 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P28 - 438,6 μg/m² Quai 12 voie 22 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
IN SE. II;	597554-P29 - 39,8 μg/m² Quai 13 voie 23 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P30 - 28,4 μg/m² Quai 13 voie 24 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P31 - 59,1 μg/m² Quai 14 voie 25 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

PHOTOS	DESCRIPTIF
AND	597554-P32 - 45,5 μg/m² Quai 14 voie 26 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique
	597554-P33 - 55,7 μg/m² Quai 15 voie 27 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : Métal/plastique

Malakoff, le 02/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

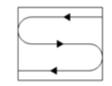
• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:



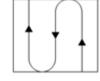


Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-001Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P1

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-002Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P2

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,88	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 110,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-003Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P3

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 3 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-004Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P4

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 4 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-005Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P5

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 5 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-006Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P6

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 6 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-007Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P7

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,96	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 55,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 7 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-008Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P8

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,88	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 81,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 8 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-009Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P9

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	52,8	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1500,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 9 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-010Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P10

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,96	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 84,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 10 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-011Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P11

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 11 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-012Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P12

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 12 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-013Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P13

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,48	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 70,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 13 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-014Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P14

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,64	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 75,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 14 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-015Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P15

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,88	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 81,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 15 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-016Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P16

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	11,6	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 328,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 16 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-017Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P17

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,64	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 46,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 17 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-018Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P18

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,64	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 131,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 18 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-019Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P19

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <100,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 19 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-020Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P20
Date de prélèvement 28/03/2024
Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0280 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <35,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 20 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-021Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P21

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,36	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 67,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 21 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-022Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P22

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	7,68	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 218,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) : Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 22 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-023Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P23

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,52	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 71,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 23 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-024Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P24

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,12	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 88,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 24 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162420 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-025Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P25

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	6,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 171,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 25 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-026Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P26

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,72	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 134,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 26 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-027Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P27

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,68	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 104,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 27 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-028Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P28

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	15,4	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 438,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 28 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-029Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P29

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,40	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 39,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 29 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-030Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P30

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 30 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-031Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P31

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,08	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 59,1 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 31 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-032Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P32

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,60	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 45,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 32 | 33



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002424-29032024-162421 du 29/03/2024 à 16:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002424Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002424-033Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00597554

Référence prélèvement 00597554-P33

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,96	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 55,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 33 | 33



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Boitiers PTS des voies 7 et 22

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV002576 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00600769

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Date de prélèvement : le 03/04/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00600769

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
600769- P1	Quai	Quai 4-voie 7 PTS pupitre sur commande boutons	4h55	plastique/métal	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	62,5
600769- P2	Quai	Quai 12-voie 22 PTS pupitre sur commande boutons	4h59	plastique/métal	0,0352 m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	61,4



Malakoff, le 05/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

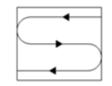




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002576-04042024-163304 du 04/04/2024 à 16:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002576
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002576-001
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600769

Référence prélèvement 00600769-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,20	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 62,5 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 2



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002576-04042024-163304 du 04/04/2024 à 16:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002576
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002576-002
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600769

Référence prélèvement 00600769-P2

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,16	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 61,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 2



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers 77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages + 8 pages du rapport d'analyse 24ENV002427 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai. Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24020187/00600049

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Date de prélèvement : le 28/03/2024

Préleveur: SOAVE Bruno

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24020187/00600049

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
600049- P1	Quai	Quai 8 - V14/15 Trémie côté banlieue sur lisse	8h43	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	28,8
600049- P2	Quai	Quai 8 - V14/15 Trémie côté Paris sur lisse	8h46	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	16,8
600049- P3	Quai	Quai 9 - V16/17 Trémie côté banlieue sur lisse	8h48	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	11,6
600049- P4	Quai	Quai 9 - V16/17 Trémie côté Paris sur lisse	8h52	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	<10
600049- P5	Quai	Quai 10 - V18/19 Trémie côté banlieue sur lisse	8h58	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	<10
600049- P6	Quai	Quai 10 - V18/19 Trémies côté Paris sur lisse	9h00	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	19,2
600049- P7	Quai	Quai 11 - V20/21 Trémies Côté banlieue sur lisse	9h03	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	28,0
600049- P8	Quai	Quai 11 - V20/21 Trémies côté Paris sur lisse	9h06	Métal peint	0,1m²	Après application de peinture	47,2

PHOTOS	DESCRIPTIF
FIOOS	600049-P1 - 28,8 μg/m² Quai 8-V14/15 – Trémie côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint
Secritical	600049-P2 - 16,8 μg/m² Quai 8-V14/15 Trémie côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600049-P3 - 11,6 μg/m² Quai 9-V16/17 Trémie côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint

PHOTOS	DESCRIPTIF
	600049-P4 - < 10 μg/m² Quai 9-V16/17 Trémie côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600049-P5 - <10 μg/m² Quai 10 - V18/19 Trémie côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint
	600049-P6 - 19,2 μg/m² Quai 10 - V18/19 Trémies côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint

PHOTOS DESCRIPTIF 600049-P7 - 28,0 μg/m² Quai 11 - V20/21 Trémie côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint $600049-P8 - 47,2 \mu g/m^2$ Quai 11 - V20/21 Trémies côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint

Malakoff, le 02/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

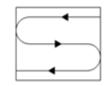




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

L3A - FOP EMC 18/02VD



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-001Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P1

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,88	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 8



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-002Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P2

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,68	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 16,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 8



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-003Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P3

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,16	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 11,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 3 | 8



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-004Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P4

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 4 | 8



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-005Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P5

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <10,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 5 | 8



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-006Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P6

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,92	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 19,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 6 | 8



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-007Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P7

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,80	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 28,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 7 | 8



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002427-29032024-162049 du 29/03/2024 à 16:20

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002427Date de réception :29/03/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002427-008Date d'analyse :29/03/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24020187-00600049

Référence prélèvement 00600049-P8

Date de prélèvement 28/03/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	4,72	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 47,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 8 | 8



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Trémie des quais 12,13 et 14

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 pages + 6 pages du rapport d'analyse 24ENV002580 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00600771

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Date de prélèvement : le 03/04/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00600771

N°	[togo	Localization	House	Douâtoment	Superficie de	Domoraus	Concentration
de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	prélèvement	Remarque	en plomb μg/m²
600771- P1	Quai	Quai 12-V22 trémie côté banlieue sur lisse	5h05	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après peinture application de peinture	< 41,7
600771- P2	Quai	Quai 12-V22 trémie côté Paris sur lisse	5h07	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après peinture application de peinture	45,0
600771- P3	Quai	Quai 13-V23/24 trémie côté Paris sur lisse	5h09	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après peinture application de peinture	48,3
600771- P4	Quai	Quai 13-V23/24 trémie côté banlieue sur lisse	5h11	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après peinture application de peinture	46,7
600771- P5	Quai	Quai 14-V25/26 trémie côté Paris sur lisse	5h15	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après peinture application de peinture	63,3
600771- P6	Quai	Quai 14-V25/26 trémie côté banlieue sur lisse	5h17	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après peinture application de peinture	< 41,7

PHOTOS	DESCRIPTIF
	600771-P1 - <41,7 μg/m² Quai 12-V22 trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint
	600771-P2 - 45,0 μg/m² Quai 12-V22 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600771-P3 - 48,3 μg/m² Quai 13-V23/24 - trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint

PHOTOS DESCRIPTIF 600771-P4 - 46,7 μg/m² Quai 13-V23/24 - trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint 600771-P5 - 63,3 μg/m² Quai 14-V25/26 - trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint $600771-P6 - <41,7 \mu g/m^2$ Quai 14-V25/26 - trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint

> Malakoff, le 05/04/2024 Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

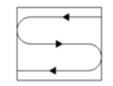




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002580-04042024-163456 du 04/04/2024 à 16:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002580
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002580-001
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600771

Référence prélèvement 00600771-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 6



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002580-04042024-163456 du 04/04/2024 à 16:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002580
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002580-002
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600771

Référence prélèvement 00600771-P2

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,08	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 45,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 6



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002580-04042024-163456 du 04/04/2024 à 16:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002580
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002580-003
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600771

Référence prélèvement 00600771-P3

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,16	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 48,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 3 | 6



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002580-04042024-163456 du 04/04/2024 à 16:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002580
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002580-004
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600771

Référence prélèvement 00600771-P4

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,12	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 46,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 4 | 6



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002580-04042024-163456 du 04/04/2024 à 16:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002580
 Date de réception :
 04/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002580-005
 Date d'analyse :
 04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600771

Référence prélèvement 00600771-P5

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,52	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 63,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 5 | 6



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002580-04042024-163456 du 04/04/2024 à 16:34

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002580Date de réception :04/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002580-006Date d'analyse :04/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600771

Référence prélèvement 00600771-P6

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 6 | 6



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

trémie des quais 1,2,3,4, 5, 6 et 8

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 pages + 13 pages du rapport d'analyse 24ENV002618 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00600773

Adresse du site: Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 04/04/2024

Préleveur: HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00600773

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
600773- P1	Quai	Quai 1 - V1 trémie Côté Paris	7h30	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²	43,3
600773- P2	Quai	sur lisse Quai 2-V2/3 trémie Côté Paris sur lisse	7h33	Métal peint	0,024m²	Après application de peinture Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après application de peinture	158,3
600773- P3	Quai	Quai 2-V2/3 trémie Côté banlieue sur lisse	7h37	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après application de peinture	<41,7
600773- P4	Quai	Quai 3-V4/5 trémie Côté Paris sur lisse	7h39	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après application de peinture	86,7
600773- P5	Quai	Quai 3-V4/5 trémie Côté banlieue sur lisse	7h44	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après application de peinture	<41,7
600773- P6	Quai	Quai 4-V6/7 trémie Côté Paris sur lisse	7h46	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après application de peinture	120,0
600773- P7	Quai	Quai 4-V6/7 trémie Côté banlieue sur lisse	7h50	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après application de peinture	<41,7
600773- P8	Quai	Quai 5-V8/9 trémie Côté Paris sur lisse	7h53	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après application de peinture	75,0
600773- P9	Quai	Quai 5-V8/9 trémie Côté banlieue sur lisse	7h56	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après application de peinture	51,7
600773- P10	Quai	Quai 6-V10/11 trémie Côté Paris sur lisse	7h58	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après application de peinture	<41,7

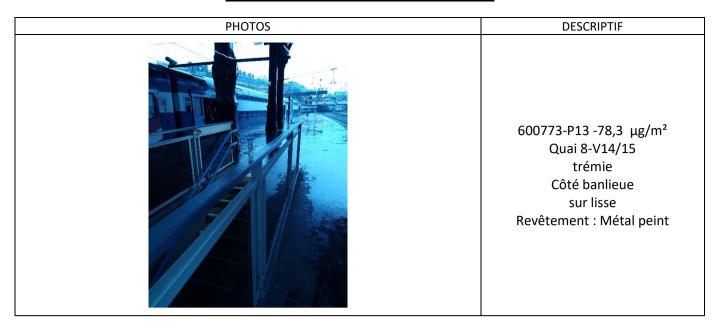
N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
600773- P11	Quai	Quai 6-V10/11 trémie Côté banlieue sur lisse	8h03	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ² Après application de peinture	<41,7
600773- P12	Quai	Quai 8-V14/15 trémie Côté Paris sur lisse	8h05	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après application de peinture	55,0
600773- P13	Quai	Quai 8-V14/15 trémie Côté banlieue sur lisse	8h09	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m² Après application de peinture	78,3

PHOTOS	DESCRIPTIF
	600773-P1 -43,3 μg/m² Quai 1-V1 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600773-P2 -158,3 μg/m² Quai 2-V2/3 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600773-P3 -<41,7 μg/m² Quai 2-V2/3 trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint

PHOTOS	DESCRIPTIF
	600773-P4-86,7 μg/m² Quai 3-V4/5 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600773-P5 -<41,7 μg/m² Quai 3-V4/5 trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint
	600773-P6 -120,0 μg/m² Quai 4-V6/7 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint

PHOTOS	DESCRIPTIF
	600773-P7 -<41,7 μg/m² Quai 4-V6/7 trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint
Sortic To the state of the stat	600773-P8 -75,0 μg/m² Quai 5-V8/9 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600773-P9 -51,7 μg/m² Quai 5-V8/9 trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint

PHOTOS	DESCRIPTIF
	600773-P10 -<41,7 μg/m² Quai 6-V10/11 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600773-P11 -<41,7 μg/m² Quai 6-V10/11 trémie Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint
	600773-P12 -55,0 μg/m² Quai 8-V14/15 trémie Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint



Malakoff, le 05/04/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES Responsable opérationnel



ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

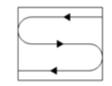




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154631 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-001
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,04	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 43,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-002
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P2

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	3,80	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 158,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-003
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P3

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 3 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-004
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P4

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,08	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 86,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 4 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-005
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P5

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 5 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002618Date de réception :05/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002618-006Date d'analyse :05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P6

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	2,88	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 120,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 6 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-007
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P7

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 7 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-008
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P8

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,80	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 75,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 8 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-009
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P9

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,24	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 51,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 9 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-010
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P10

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 10 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002618Date de réception :05/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002618-011Date d'analyse :05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P11

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 11 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-012
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P12

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,32	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 55,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 12 | 13



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002618-05042024-154632 du 05/04/2024 à 15:46

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

 N° dossier FlashLab :
 24ENV002618
 Date de réception :
 05/04/2024

 N° échantillon FlashLab :
 24ENV002618-013
 Date d'analyse :
 05/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600773

Référence prélèvement 00600773-P13

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,88	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 78,3 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin.	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 13 | 13



3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU 4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIERE

Rapport de localisation des résultats de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Mesures ponctuelles

Gardes corps des trémies des quais 7 et 15

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 pages + 3 pages du rapport d'analyse 24ENV002742 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.

Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.

Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24030119/00600950

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 09/04/2024

Préleveur: HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Rev1 -HI24030119/00600950

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb µg/m²
600950- P1	Quai	Quai Quai 7-V12/13 - trémies Côté Paris sur lisse	5h09	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²/ Après peinture	66,7
600950- P2	Quai	Quai Quai 7-V12/13 - trémies Côté banlieue sur lisse	5h12	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²/ Après peinture	45,0
600950- P3	Quai	Quai Quai 15-V27 - trémies Côté Paris sur lisse	5h15	Métal peint	0,024m²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m²/ Après peinture	<41,7

PHOTOS	DESCRIPTIF
Sortic	600950-P1 -66,7 μg/m2 Quai -Quai Quai 7-V12/13 - trémies Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint
	600950-P2 -45,0 μg/m2 Quai -Quai Quai 7-V12/13 - trémies Côté banlieue sur lisse Revêtement : Métal peint
	600950-P3 -<41,7 μg/m2 Quai -Quai Quai 15-V27 - trémies Côté Paris sur lisse Revêtement : Métal peint

Malakoff, le 10/04/2024

Thierry BELMONT Responsable Technique

ANNEXE - Méthode de prélèvement

• Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:

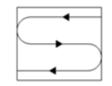




Figure 1 - Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

■ Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

L3A - FOP EMC 18/02VD



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002742-10042024-154904 du 10/04/2024 à 15:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002742Date de réception :10/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002742-001Date d'analyse :10/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600950

Référence prélèvement 00600950-P1

Date de prélèvement 09/04/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,60	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 66,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 1 | 3



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002742-10042024-154904 du 10/04/2024 à 15:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002742Date de réception :10/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002742-002Date d'analyse :10/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600950

Référence prélèvement 00600950-P2

Date de prélèvement 09/04/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	1,08	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 45,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin	

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 2 | 3



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV002742-10042024-154904 du 10/04/2024 à 15:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab :24ENV002742Date de réception :10/04/2024N° échantillon FlashLab :24ENV002742-003Date d'analyse :10/04/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24030119-00600950

Référence prélèvement 00600950-P3

Date de prélèvement 09/04/2024

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,0240 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	μg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <41,7 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin			

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 Page 3 | 3